



UNSA DOUANES

6, rue Louise Weiss
Bâtiment Condorcet – télédéc 322
75703 PARIS Cedex 13

Site Internet : <http://www.unsadouanes.org>
Facebook : <https://www.facebook.com/UNSA Douanes>
Twitter : <https://twitter.com/unsadouanes>
Google+ : <http://gplus.to/UNSA Douanes>
YouTube : <https://www.youtube.com/user/UNSA Douanes>
Flickr : <http://www.flickr.com/photos/unsadouanes/>

Affaire suivie par : Vincent THOMAZO
Portable : 06.61.71.67.90
Mél : unsadouanes@gmail.com
Mél : vincent.thomazo@wanadoo.fr

PARIS, LE 8 OCTOBRE 2016

*Madame Hélène CROCQUEVIELLE
Directrice Générale des Douanes et
Droits indirects
11, rue des deux communes
93558 MONTREUIL Cedex*

Objet : Nouveau corps de gardes-frontières

Madame la Directrice Générale,

Un nouveau corps européen de gardes-frontières est entré en service il y a quelques jours avec pour objectif de mieux protéger les frontières de l'Union.

Ce nouveau corps européen aura notamment pour mission d'assister les pays situés en première ligne des arrivées de migrants, en cas d'afflux massif de candidats à l'asile. Cette structure n'aura pas de gardes-frontières propres mais pourra faire appel rapidement à une réserve de 1.500 hommes désignés par les États membres.

Le syndicat UNSA DOUANES suppose que la Douane Française peut être amenée à intervenir dans le cadre de ce nouveau corps. Aussi nous condamnons le fait, qu'une nouvelle fois, les organisations syndicales douanières n'aient à aucun moment été informées.

Par conséquent, le syndicat UNSA DOUANES exige, Madame la Directrice Générale, d'obtenir des informations :

- 1) d'une part sur les conditions dans lesquelles la Douane Française peut être engagée.
- 2) d'autre part, les modalités de désignation des agents amenés à intervenir dans ce cadre.

Vous remerciant pour une réponse rapide,

Veillez accepter, Madame la Directrice Générale, l'expression de mes sentiments dévoués.

Vincent THOMAZO
Secrétaire général UNSA DOUANES